«La connaissance à partager, la planète à protéger » disent-ils

Cluster Paris-Saclay, Exposition universelle 2025 sur terres agricoles : des projets plus verts que vert, validés scientifiquement.

Mythe ou réalité ?

Par Urgence Saclay ! : regroupement d'associations et de citoyens pour la défense de la vocation agricole du Plateau de Saclay

À un moment donné, il faut se détourner de la propagande et regarder les faits. Les thèmes retenus pour l'exposition universelle 2025 sur le Plateau de Saclay, site choisi pour la candidature de la France auprès du Bureau International des Exposition sont :

« La connaissance à partager, la Planète à protéger »

Partager la connaissance est une chose noble qui doit être encouragée partout. Il n'est pas sûr que l'exemple donné sur le Plateau de Saclay par les rebondissements et échecs successifs de la construction institutionnelle de regroupement d'universités et d'établissement Paris-Saclay soit le meilleur exemple de partage ! Lesdits établissements n'arrivent pas du tout à se mettre d'accord sur un projet commun de partage, les plus élitistes voulant garder leurs prérogatives, leur identité d' « excellence » et attirer à eux la part du lion budgétaire. (1)

Intéressons-nous plutôt à l'autre thème, en apparence plus consensuel aujourd'hui : la planète à protéger.

Donc, après les hectares de terre fertile confisqués aux exploitants agricoles du Plateau de Saclay pour faire déménager des instituts souvent très correctement dotés sur leur site actuel, la dernière trouvaille des élus locaux a été la candidature à l'Exposition universelle sur terres agricoles.

(voir cet article du Parisien : Le projet Paris-Saclay [en fait ici l'exposition universelle 2025] grignote des terres exploitées depuis 120 ans par sa famille. http://www.leparisien.fr/orsay-91400/le-projet-paris-saclay-grignote-les-terres-exploitees-depuis-120-ans-par-sa-famille-01-08-2017-7170105.php)

Oh que non !, disent les élus, « cela ne concerne absolument pas les terres agricoles ». En effet, des terres effectivement cultivées ne sont plus pour eux des terres agricoles dès lors qu'ils ont en projet de les « aménager » et qu'elles sont marquées ZAC (Zone d'aménagement concertée) sur leurs plans. Ainsi, tout ce qui ne fait pas partie de la ZPNAF (2), la Zone de Protection Naturelle, Agricole et Forestière du Plateau de Saclay, est, dans leur esprit, déjà totalement recouvert de béton et livré à étalement urbain.

La création de la ZPNAF a entrainé chez les élus un glissement sémantique des mots "terres agricoles". Ainsi les terres qui ne sont pas dans la zone de protection se trouvent de facto **"non**

protégées" et elles en perdent immédiatement leur propriété "agricole" pour devenir "urbanisable"**.** Il suffit donc aux maires d'y mettre une ZAC pour satisfaire à leur désir de bétonnage et cela sans aucune culpabilité puisqu'ils ne touchent pas à la ZPNAF. La ZPNAF a donc un effet accélérateur pour l'artificialisation des abords de son périmètre !

Alors comment osent-ils parler de protéger la planète quand l'étalement des villes est reconnu partout comme une menace majeure sur l'environnement et la stabilisation du climat ?

Pour le savoir, le mieux est de se pencher sur leurs arguments.

Lors de la seule réunion publique concernant l'aménagement de la zone de Corbeville (la zone où se trouve l'École Polytechnique) en mars dernier, la question avait été posée à Michel Bournat s'il avait une idée de l'impact de la circulation routière supplémentaire que, disponibilité de nouveaux transports en commun ou pas, l'afflux de 40 million de visiteurs ou plus en six mois à Saclay allait engendrer, dans un contexte où la Commission européenne enjoint expressément la région parisienne d'améliorer la qualité de l'air que respirent ses habitants. (3)

Réponse de Michel Bournat : "il ne vous a pas échappé que le thème de l'expo est 'la planète à protéger'. Les scientifiques trouveront des solutions, par exemple la voiture autonome".

C'est donc la foi du charbonnier qui est demandée aux habitants dont les poumons – et ceux plus fragiles de leurs jeunes enfants - risquent cependant d'en perdre un jour leur autonomie.

Autre exemple, la caution scientifique officielle donnée à l'exposition universelle par une spécialiste du climat, coprésidente d'un groupe de travail du GIEC, Valérie Masson-Delmotte. Son nom a été répété au moins deux fois lors du conseil extraordinaire du 13 octobre 2017 de la Communauté Paris-Saclay devant voter les budgets des travaux de l'exposition. Les collectivités locales sont en effet engagées financièrement. (4)

Puisque de science tout d'un coup il s'agit, on pourrait penser que l'on va enfin nous donner les raisons concrètes qui rendent les opérations Paris-Saclay et Exposition universelles 2025 vertueuses en termes d'environnement.

Car bien sûr, donner tel titre, faire telle déclaration d'intention en faveur de l'environnement ou du climat, cela n'a en soi aucun effet et ce n'est une parole performative, un énoncé auto réalisateur, que dans la bouche des élus qui ont décidé de faire en réalité le contraire (urbanisation de terres agricoles, étalement urbain, création de nouveaux flux de circulations, gaspillage de sites existants au lieu de les entretenir correctement) de ce qui est reconnu comme favorable à la protection des grands équilibres naturels indispensables à la survie de l'humanité.

Alors qu'en dit précisément Mme Masson-Delmotte ?

Elle écrit, dans une tribune publié en juin 2017 par le journal Le Monde :

« A l'image de l'organisation de la COP21 et de la candidature de Paris pour les JO de 2024, misons sur un héritage durable : tirons parti de l'exposition pour valoriser le patrimoine historique, agricole et naturel extraordinaire du plateau de Saclay, développons les circuits courts, associons les acteurs

de l’innovation sociale et de l’insertion, développons les transports doux et innovants pour fluidifier l’accès au plateau, et transformons une partie du village de l’exposition en campus universel du XXIe siècle pour accueillir étudiants, chercheurs et entrepreneurs du monde entier, et renforcer ainsi l’attractivité et le rayonnement international de la France. »

Pourtant l'exposition universelle et les 40 millions de visiteurs du monde entier (en moyenne 220 000 par jour...) pour quelques six mois vont participer à détruire cet héritage durable. Sauf si pour Mme Masson-Delmotte, recouvrir des sols par du doux béton, c'est les protéger. Des routes, des métros, rien de mieux pour protéger en fluidifiant le plateau, en détruisant les rigoles et le sols, en détruisant également la beauté des paysages ruraux du Plateau !

Merci Madame, on n'a pas attendu 2025 pour développer l'agriculture de proximité. Les exploitations agricoles du Plateau de Saclay sont innovantes en termes de circuit court. Plusieurs exploitations sont en déjà en bio ou en cours de conversion sans avoir besoin de l'exposition universelle.
Cette volonté de concentrer sur un même territoire les scientifiques à l'heure d'Internet est un anachronisme et n'entrainera aucun bénéfice pour le territoire. Par contre les départs d'établissements vers Saclay (et l'exposition universelle est le moyen trouvé pour tenter de relancer la machine du cluster Paris-Saclay en déroute et imposer la ligne 18 du grand Paris, futur et puissant vecteur d'urbanisation supplémentaire) seront préjudiciables aux territoires d'origine des établissements déplacés (Cachan, Chatenay-Malabry, Grignon, ...).

En conclusion, il est assez cocasse de voir une spécialiste des évolutions historiques du climat présentée par un élu, et pour la circonstance, comme "une des meilleures spécialistes mondiales du développement durable".

On avait l'habitude que des scientifiques climato-sceptiques sortent de leur domaine de compétence pour prétendre dénier les conclusions du GIEC. Aujourd'hui, c'est une représentante importante du GIEC qui sort de son domaine de compétence pour justifier de l'étalement urbain sur le Plateau de Saclay.

Quant à la référence à la COP21, nous sommes là dans la même illusion de l'énoncé auto réalisateur, comme si le simple fait d'avoir signé cet accord pouvait remplacer les mesures concrètes à prendre d'urgence pour vraiment réduire les émission de gaz à effet de serre.

Il en va de même pour une autre grande menace à l'environnement, celle que notre mode de développement effréné et en réalité irréfléchi, très loin de la nécessaire économie circulaire, fait peser sur la biodiversité.

On lit dans les documents de projet d'exposition universelle : « Autour du Village global […], des jardins accueilleront les visiteurs [...] Ils seront une « machine écologique » à la pointe de la biodiversité». (5)

Or la biodiversité naît dans les écosystèmes naturels, pas dans les mini zones artificielles reconstituées à titre de compensation après destruction.

Pas besoin d'analyses supplémentaires pour comprendre à quel point nous sommes ici dans l'illusion

de la parole performative pratiquée à outrance par les élus de la Communauté Paris-Saclay et du département de l'Essonne.

Nous avons écrit ici un texte un peu long car il nous semblait important de préciser les faits en regard des déclarations connues. Néanmoins, tout cela peut se résumer plus simplement sous forme de tautologie circulaire :

Les élus, menés par Michel Bournat, le président de la Communauté Paris-Saclay, promettent que leur exposition universelle sera à la pointe de l'innovation écologique car Valérie-Masson Delmotte le leur a certifié. Valérie Masson-Delmotte promet que l'exposition sera écologique car Michel Bournat le lui a promis ...

---

(1) La construction institutionnelle du « cluster » Paris-Saclay a connu de nombreux rebondissements ces deux dernières années à l'occasion du dossier IDEX (Initiative d'Excellence) pour lequel les parties prenantes doivent rendre un nouveau dossier en décembre 2017, c'est à dire une nouvelle proposition de leur intégration en un ensemble cohérent, afin de recevoir un financement d'État d'environ 1Mds €.
L'Universiré Paris-Saclay est née en décembre 2014 sous la forme d'une COMUE (COMmunauté d'Univesités et d'Etablissements) mais en avril 2016, le jury de l'IDEX n'avait pas été convaincu par le dossier d'intégration des établissements et avait donné une période probatoire de 18 mois pour revoir la copie. Un « groupe des 7 » avait alors travaillé à un plan B, soit une intégration plus limitée (dont Université Paris-Sud, ENS de Cachan, CentraleSupélec) . Le groupe avait explosé et l'Université Paris-Sud s'était alors vue un moment comme la seule composante de l'IDEX Paris-Saclay (plan C). Actuellement il semble que le plan D soit la découpe en deux de l'Université Paris-Sud avec les cursus de licences et les IUT, pas assez « excellents » pour un cluster de recherche IDEX, retirés du cluster Paris-Saclay qui perd donc, de plus en plus, tout caractère universitaire. (voir http://www.letudiant.fr/educpros/actualite/exclusif-paris-saclay-universite-paris-sud-bientot-coupee-en-deux.html) . On entend même parler aujourd'hui d'un plan E : l'École Polytechnique travaillerait à sa propre proposition IDEX, mais ce n'est là qu'une rumeur ...

(2) la ZPNAF, Zone de Protection Agricole, Naturelle et Forestière, du Plateau de Saclay, faisant l'objet d'un décret ministériel de décembre 2013, a été acquise, rappelons-le, de haute lutte par la mobilisation citoyenne et politique menée depuis 2005 quand les projets d'urbanisation ayant finalement conduits à l'OIN ont commencé à être connus.

(3) Voir par exemple : Qualité de l'air : la Commission adresse un dernier avertissement à la France https://www.sciencesetavenir.fr/nature-environnement/pollution/dernier-avertissement-de-la-commission-europeenne-pour-la-france-sur-la-qualite-de-l-air_110623

(4) La réalité de la répartition financière entre les différents acteurs du projet d'exposition universelle 2025 est en réalité très difficile à cerner. Dans les intentions actuelles, l'exposition doit être payée par des fonds privés. Les collectivités, Communauté Paris-Saclay et département de l'Essonne, s'engagent à payer avec l'État et la région Ile-de-France, selon une clé de répartition qui n'est pas connue, les équipements du type ponts, routes, métro, téléphérique, voies cyclables, etc

(5) http://www.expofrance2025.com/le-projet-de-candidature.html

Urgence Saclay ! : regroupement d'associations et de citoyens pour la défense de la vocation agricole du Plateau de Saclay

Contact presse : Marc Jachym